aucune circonstance apporter d'observations contre l'exploitation à outrance dont sont victimes les ouvriers de la fosse Renard. De sorte que la liste toujours plus longue des malheureuses victimes ne peut se clore ni atténuer le triste spectacle.

L'élection pour le délégué à votre sécurité approche. Que chacun de vous se rende bien compte de l'importance de l'acte qu'il est appelé à remplir et vous renverrez celui qui n'a pas su être à la hauteur de sa tâche, mais a été, au contraire, traître à la cause de ses frères de misères.

Les deux circonscriptions de *Renard* et *Cuvette*, n'en faisant plus qu'une, vous voterez tous pour le citoyen EVIN, dont la statistique est moins lugubre. Vous le connaissez; vous connaissez sa franchise, sa loyauté et l'indépendance de son caractère. Son passé vous répond de son avenir. A vous de secouer votre joug en vous débarrassant des plats valets du patronat ; il y va de votre intérêt, de celui de vos familles. Votez tous, le 11 janvier, pour le citoyen EVIN, aux cris de : A bas les traîtres ! Vive le Syndicat !

*Un groupe de mineurs de Renard numéro 1.*

A LA FOSSE LAMBRECHT

Le canard... boiteux qui a nom *Le Travailleur libre*, dans un de ses derniers numéros, rend compte d'une soi-disant réunion qui eut lieu ces jours derniers, à la *Belle-Vue*, salon Duhem, et dans laquelle les sieurs Dassonville et Lekeux, tous deux anciens socialistes enragés et qui se sont revêtus des plumes du serin, en attendant celles du paon, ont rendu compte de leur mandat.

Tous deux ont expliqué leur volte-face et ont démontré qu'ils avaient consciencieusement rempli leur mandat, et, aux applaudissements de tous les auditeurs, les quelques recabuts, ils ont déclaré qu'il serait dangereux — pour leur bourse sans doute — de confier le mandat de délégué à des individus qu'on a forcé de quitter la fosse depuis longtemps. Et nous croyons entendre Dassonville, agitant ses plumes, larmoyant, s'écrier : « N'écoutez pas ceux qui vous demandent de ne plus voter pour moi, car je fais tout ce que je peux pour faire plaisir à la Compagnie. Je fais fi de toutes les promesses que j'ai faites. Je ne remets pas aux blessés les copies des rapports d'accident. J'ai d'abord déclaré à la commission d'enquête que tout allait pour le mieux « chez nous l'autre » et je savais si bien ma leçon que je l'ai récitée par cœur. Moi je ne vous ferai pas du tort. Je n'ai jamais fait congédier personne, ni Paussé, ni Petit. Je suis l'ange du Bon dieu, depuis que, comme Saint-Paul, la grâce m'a touché.

« Surtout ne votez pas pour ces sales « socialisses », clame-t-il : ce sont des rancuniers qui veulent faire tort à l'ouvrier. »

Et, suant, courbé sous le poids de sa conscience qui lui reproche sa traitrise et son infamie, il descend de la tribune, plus jaune encore que par le passé...

Lekeux prend à son tour la parole et dit qu'il vaut mieux voter pour des camarades de labeur que pour des fainéants — c'est-il tapé ça, hein ! — qui cherchent à se faire nourrir par ceux qui travaillent...

Et cela continue, et cela dure et dure encore. Le grand orateur pour terminer retire de la poche de sa veste le bénitier et le machin qui lui ont servi à asperger sa maison pour en faire sortir les sorts et il en arrose les faces glabres de ses auditeurs, qui tremblent sous ce foudre d'éloquence, pour chasser les sorts qui pourraient tomber sur eux.

Puis c'est le tour du canard boiteux qui complète le trio, en venant à son tour attaquer le Syndicat rouge, Bexant, etc..., actions, galettes, caisse vide, tout y va ; et puis les quelques gogos se retirent réconfortés par les promesses de pirouettes et de plumes nouvelles dans lesquelles ils pourront cacher leurs tristes figures.

Ces oiseaux ont beau faire, nous les connaissons trop maintenant. Nous savons notre devoir, les renégats et les traîtres n'ont plus de place dans nos rangs : nous voterons pour RICHEZ et LECERF, parce que nous savons que ceux-là ne nous trahiront pas.

*Un groupe d'ouvriers d'Hélesmes.*

A LA FOSSE DE RŒULX

On nous écrit :

On nous dit que le syndicat jaune présentera des candidats contre ceux de notre syndicat.

Nous sommes persuadés que ce sera en pure perte, car nos amis CANIVEZ et BIZET n'ont fait que gagner de la sympathie dans le pays, et nous sommes persuadés aussi que tous les mineurs voudront, en votant pour eux, protester contre les mesures injustes, dont vient encore d'être victime le camarade Bizet pour son dévouement.

On nous dit d'autre part que les surveillants de la fosse de Rœulx emploient des moyens singuliers pour faire leur propagande électorale. Ils menacent constamment les ouvriers de ne pas faire leur quinzaine et même de congédier ceux qui ne font pas l'impossible pour la gagner.

Les farceurs ! Qu'ils sachent donc au moins apprécier avec conscience le travail des ouvriers, ou bien nous serons forcés de croire qu'ils n'y connaissent rien.

Mais nous connaissons bien leur but. Ils voudraient répandre la terreur pour essayer de diviser les ouvriers au profit des ronflions.

AUX MINES DE VICOIGNE

Camarades,

Les élections de délégué à votre sécurité sont proches. Vous êtes appelés, dimanche, à vous prononcer sur le choix de ce délégué.

Rappelez-vous que depuis 1890, votre élu n'a jamais défendu vos intérêts ; vous n'avez jamais eu connaissance d'aucun de ses rapports, ni en réunion, ni par la voie de la presse. Agent de la Compagnie, il n'a jamais pensé qu'à défendre celle-ci contre vos intérêts. L'élire de nouveau serait continuer cette manière de voir. Vous ne le ferez pas.

Désireux de servir votre cause et voir cesser le nombre d'accidents dont furent victimes tant d'entre vous, je viens solliciter vos suffrages.

Si vous me choisissez dimanche, je défendrai, en toutes circonstances, votre cause, avec toute l'énergie que vous me connaissez.

Camarades, je compte sur vous pour la victoire du Syndicat.

Vive l'union des travailleurs !

MONIER Myrtil, candidat du syndicat.

## LES RENTES DES MINEURS

COMPAGNIE DE MARLY. — *Fosse Saint-Sauve.* — Henri Lecri, 31 ans, mineur, de la Sentinelle, a été une chute dans sa taille et s'est contusionné au côté droit.

15 jours de chômage.

COMPAGNIE D'ANZIN. — *Fosse Dutemple.* — Paul Antoine, 36 ans, mineur, de la Sentinelle, a été blessé à l'œil par une paille de fer en frappant sur le bouton d'un tuyau.

10 jours de chômage.

# A TRAVERS LE MONDE

*Nouvelles de Partout*

### LES CAMBRIOLEURS DE BOITES AUX LETTRES

La cour d'assises de la Seine a jugé hier et aujourd'hui une curieuse affaire de cambriolage de boîte aux lettres. Il s'agit d'une véritable bande constituée dans ce but. Les lettres étaient enlevées, les mandats et les chèques touchés au moyen de fausses signatures.

La correspondance pressée était détruite, mais les voleurs ne négligeaient aucun profit et revendaient les timbres-poste à des marchands de tabacs. On prétend que les cambrioleurs ont été en possession de correspondances fort intéressantes échangées entre des hommes politiques, mais qu'ils n'en ont jamais fait usage.

Le chef de la bande est un camelot, nommé Van den Steen, né le 25 décembre 1879 à Louvain. Il a déjà été condamné à un mois de prison pour escroquerie, mais avait obtenu le bénéfice de la loi Bérenger.

Les accusés ont eu une attitude fort correcte et reconnaissent leur culpabilité. L'affaire prendra deux audiences.

### LE CANAL DE PANAMA

Le « Daily News », revenant sur les intrigues de l'Allemagne au sujet du canal de Panama, a appris que l'Allemagne a offert à la Compagnie française du canal 200.000.000 fr. pour ses droits à la concession, à condition que les Etats-Unis n'exercent pas leur droit d'option expirant le 4 mars. De plus elle a offert d'acheter à la Colombie ses actions du canal s'élevant à 5 millions, en consentant à prendre ces actions au pair.

L'Allemagne base son droit de construire le canal sans violer la doctrine de Monroë sur ce que, d'après sa Constitution, la Colombie ne peut ni aliéner son territoire, ni en transférer la souveraineté à un gouvernement étranger. Enfin les Allemands invoquent la présence de la compagnie française dont l'intervention ne fut jamais considérée comme une infraction à la doctrine de Monroë.

### UN JACK L'EVENTREUR DANOIS

Une jeune fille a été trouvée près de Banders, dans le Jutland, avec la gorge coupée et portant tous les signes d'une longue lutte contre l'assassin, qui aurait tenté de lui faire violence. C'est le deuxième crime de ce genre dans la région ; la population attribue ces crimes à un mystérieux Jack l'Eventreur.

### Mme de SOMBREUIL

On se souvient des démêlés qu'eut, depuis 1885, Louise Schneider, dite de Sombreuil, avec la justice française ; cette aimable personne, qui avait disparu de la circulation depuis un certain temps, vient de se rappeler à la mémoire de ses contemporains. On mande, en effet, de Marseille, que, sur la plainte de M. Jacques Natanson, directeur du journal *le « Midi Républicain »*, demeurant à Marseille, rue de la République, 9, le commissaire central a fait procéder à l'arrestation de « Mme Schneider, Louise, dite de Sombreuil, âgée de quarante-quatre ans, née à Constantinople ».

Elle a été arrêtée par M. Berger, commissaire de la sûreté, au moment où elle sortait du café Glacier, et a comparu hier soir devant M. Parocel, juge d'instruction, auquel elle a déclaré ne vouloir donner aucune réponse sans être assistée d'un avocat.

Mme de Sombreuil est accusée de menaces sous condition et d'infraction à un arrêté d'expulsion pris à son encontre à la date du 3 septembre 1884.

Après qu'elle eut refusé de répondre au juge, elle a été reconduite à la prison des Présentines.

En dehors du juge d'instruction, elle a déclaré qu'elle n'a jamais eu l'intention d'exercer un chantage contre son ancien amant. Elle en donne pour preuve qu'arrivée, il y a quatre jours à Marseille, elle avait déjà pris son billet de passage pour Athènes, et c'est l'arrestation même dont elle vient d'être l'objet qui l'a empêchée de partir, ainsi qu'elle en avait l'intention.

### DOUBLE SUICIDE

Le hameau de la Bruyère, près de Montceau-les-Mines, vient d'être troublé par un double suicide. Une jeune fille de 16 ans, Valentine Lemy, qui habitait avec ses parents, s'est asphyxiée en allumant un réchaud de bois. Dans un billet laissé à ses parents, elle déclarait que la vie était trop lourde à supporter et qu'elle préférait se donner la mort.

En apprenant la nouvelle, son père est sorti comme un fou, s'est rendu dans un bois voisin et s'est pendu à une branche.

### LA PLUS GROSSE TETE DU MONDE

Cette tête appartient, naturellement, à un Américain. Il fallait que cette démocratie qui compte tant de rois, eût un roi des crânes; comme elle a des rois du cuivre, du pétrole et des chemins de fer. Cette tête gigantesque n'est pas celle d'un penseur, ni d'un financier, ni d'un homme politique, mais simplement d'un colporteur de l'Etat de Colorado, nommé Arthur Jennings. On aurait tort d'y voir le signe d'une mentalité particulière. Ce n'est pas le génie qui a gonflé son enveloppe, mais tout simplement une fièvre cérébrale, que Jennings a eue à l'âge de treize ans. Par suite de quoi sa tête se développa si puissamment qu'elle mesure maintenant 32 pouces de circonférence.

Cet accident qui est une disgrâce, est en même temps une source de revenus. Car Jennings, étant légitimement propriétaire de sa difformité, a le droit, comme disent les juristes, d'en user et d'en abuser. En effet, il l'a vendue. Le collège de médecine de sa ville natale n'a reculé devant aucun sacrifice pour s'assurer la possession d'une pièce si rare. Et Jennings, bon citoyen autant que considérable hydrocéphale, a vendu sa tête 5.000 dollars, qui font 15.000 fr. Comme il n'est pas à présumer que l'objet se perde, l'acquéreur a cru pouvoir verser immédiatement le tiers de la somme. Le reste sera payé à la famille au moment du décès. Que d'espérances sur une tête ! Quel ingénieux mécanisme d'assurance sur la vie ! Il serait à souhaiter que ces transactions entrent dans l'usage, et que l'on pût vendre ses tares, comme on a déjà accoutumé de vendre ses vices. Malheureusement les tares de grande valeur sont rares. Et pour un sujet qui a une belle bosse, il y en a cent qui n'ont que des verrues.

### EN BELGIQUE

**Le banditisme dans les Flandres.** — On écrit de Courtrai, le 7 : Hier après-midi, un terrible crime a été découvert à Deerlyk. Vers midi des enfants jouaient devant la maison de Mme Elodie Depauwe, veuve Knudde, située sur la place Communale. La porte de la maison qui était entr'ouverte, tandis que les volets étaient fermés encore, attira l'attention des enfants. Ceux-ci se hasardèrent à pénétrer dans la demeure. Ils y trouvèrent tous les meubles dans le plus grand désordre et quel ne fut pas leur saisissement en voyant Mme Depauwe étendue sur le sol au milieu d'une mare de sang. Les enfants effrayés se mirent à crier au secours. Des passants attirés par ces cris entrèrent également et constatèrent que la malheureuse femme était étendue, en robe de chambre, sur le plancher. Elle ne donnait plus signe de vie. Les bandits, qui ont tout fouillé, ont bu, après leur forfait, une bouteille de vin, car celle-ci était restée vide sur la table.

Les bandits se sont introduits dans la maison par une fenêtre de derrière qu'ils ont fracturée. Le vol a été le mobile du crime. Mme veuve Knudde venait de retirer de l'argent de la Banque Nationale dans le but de le convertir en actions. Cet argent n'a pas été retrouvé. La victime était âgée de 50 ans ; elle habitait seule. Le parquet de Courtrai a fait une descente sur les lieux du crime et d'actives recherches sont faites par la police pour découvrir les assassins.

## Ce qu'il faut savoir

### HYGIENE

LES DANGERS DE LA POUDRE DE RIZ

Dans son dernier numéro, le *Journal de la Droguerie* s'attache à démontrer que la meilleure poudre de riz offre de réels inconvénients quand on considère que le talc de Venise, formant la base de toutes les poudres de riz, est toujours mélangé d'une autre matière nuisible.

Il serait à désirer, dit ce journal, que l'on interdise tout au moins la vente de ces spécialités à moins d'en indiquer la nature et la composition.

La formule des poudres de riz vendues dans le commerce est invraisemblablement la même. Le talc s'emploie pour son impalpabilité, la céruse pour son adhérence et le blanc de zinc pour sa teinte pure et neigeuse ; ces trois produits sont dangereux et celui qui en fait un usage constant devrait au moins être prévenu du danger.

Les comités d'hygiène devraient réglementer la vente des poudres de riz: ils devraient exiger l'inscription de la recette sur chaque boîte vendue au public, qui jugerait alors s'il peut ou non employer la poudre.

## La Cuisine

LE LAPIN SAUTE

Après avoir découpé votre lapin comme pour une gibelotte, mettez dans un plat à sauter un morceau de beurre, trois cuillerées à bouche d'huile d'olive, deux prises de poivre, deux prises d'épices composées et deux pincées de sel. Quand le beurre est fondu, ajoutez-y le lapin, que vous faites revenir à feu vif pendant vingt minutes en le faisant sauter ; saupoudrez-le ensuite d'une pincée de farine pour faire un roux, que vous mouillez avec un quart de litre de vin blanc et une demi-cuillerée à pot de bouillon ou d'eau. Faites bouillir, et, au premier bouillon, joignez-y une pinée de persil échalotes hachée ; laissez mijoter le tout pendant cinq minutes et servez votre lapin avec sa sauce.

## Le "Journal Officiel"

MEDAILLE PENITENTIAIRE

La médaille pénitentiaire a été accordée à Delestrez, premier gardien à la maison centrale de Loos.

## CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

LA FERMETURE DE LA PECHE

Par arrêté préfectoral, la pêche de toutes les espèces de poissons et celle de l'écrevisse sont interdites d'une manière absolue dans toute l'étendue du département du Nord, du lundi 20 avril 1903 inclusivement au dimanche 21 juin exclusivement.

Est toutefois exceptée de l'interdiction fixée par l'article 1er, la pêche de l'anguille à la houppe, c'est-à-dire au moyen d'un appât placé au bout d'une ligne flottante, sans hameçon, avec ou sans plomb, dans les cours d'eau, canaux de dessèchement, waetergands et canaux navigables situés dans le périmètre des waeteringues du Nord, à l'exception de la rivière d'Aa canalisée.

Dans le deuxième périmètre, la pêche à l'anguille pourra avoir lieu, savoir :

Du 15 août exclusivement au 15 décembre inclusivement pendant la nuit tout entière ;

Durant le reste de l'année, déduction faite de la période d'interdiction définie à l'article 1er, pendant les deux heures qui suivront le coucher du soleil et les deux heures qui précéderont son lever.

Dans tous les cours d'eau du département, sauf ceux des bassins de l'Escaut et de la Sambre, les mailles ou l'espacement des verges des filets fixés et filets dits : « carreau » ou « échiquier », en usage pour la pêche de l'anguille mesureront au moins seize millimètres de côté ou d'espacement.

Exceptionnellement, l'usage du filet dit : « carreau », à mailles de dix millimètres de côté, sera autorisé pour la pêche de l'anguille, exclusivement dans les waetergands et cours d'eau compris dans le périmètre des waeteringues du Nord et à l'exclusion de la rivière de l'Aa canalisée.

### JEU DE BALLE

A ANZIN

La partie de jeu de balle d'Anzin est composée comme suit :

Arthur Guisgand et Napoléon Hubert, cordiers ; Gaston Corbeaux, petit milieu ; Adonis Hubert, grand milieu ; Jules Corbeaux, grand fond.

Cette partie est composée selon le règlement de la fédération internationale du jeu de balle. Elle se recommande auprès des sociétés fédérées, elle est du reste une des plus fortes parties pour 1903.

### LES COQS

A LILLE

Dimanche 11 janvier, chez M. Rohart, 11, rue de la Quennette, grand concours de coqs. La mise est de 15 francs pour 40. Mise au parc à 5 heures et demie très précises.

A FRESNES

Un grand concours de coqs aura lieu dimanche 11 janvier, chez René Virnel, route de Valenciennes, à 2 heures de l'après-midi.

La mise sera de 6 fr. pour 15 fr., et 3 fr. 50 pour 10 francs. Une partie de défi est organisée entre MM. Emile Manez et Abelar Lafontaine : 50 fr. de défi.

### COLOMBOPHILIE

A LENS

La société colombophile établie chez M. Chantry, rue de Liévin, organise pour le dimanche 25 janvier, une exposition de pigeons-voyageurs qui aura lieu dans une des salles de l'Alcazar.

Une course à pied pour coureurs à pigeons aura lieu le même jour à 11 heures du matin.

Un banquet clôturera cette fête ; prix 3 fr. 50, s'inscrire au siège de la société.

Les récompenses consisteront en diplômes et médailles.

## LA TEMPERATURE

AUJOURD'HUI SAMEDI 10 JANVIER 1903. — 10e jour de l'année. 10e jour de la lune.

Lever du soleil à 7 h. 54 ; coucher à 4 h. 22.

Lever de la lune à 1 h. 41 soir ; coucher à 5 h. 10 matin.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 1 minute sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 9 janvier :

Baromètre à 9 heures du matin : 752 2.

Baisse depuis la veille : 4 3.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, + 3° aujourd'hui à 6 heures du matin ; maxima, + 9°5 hier à 3 heures du soir.

Direction du vent : Sud-Ouest.

Temps probable pour samedi : Temps doux, vent assez fort, quelques pluies.

Savon princesse Makoko { Victor Vaissier Nouveau parfum 0,75 le pain

A lire aux Aveugles

Une découverte sensationnelle qui honore la science médicale française, vient d'être faite par un groupe de savants. Il s'agit de la guérison radicale de toutes les maladies des yeux, y compris la cécité complète, sans tenir compte de l'ancienneté du mal.

D'ailleurs l'*Echo Médical Français*, qui a consacré un numéro spécial à la propagation de cette découverte, en expédiera un exemplaire gratuitement (spécifier l'édition relative aux yeux) à toutes les personnes qui le demanderont au Directeur, 22, Boulevard Exelmans, à Paris (16e arrondt).

Savon Luminal, pour linge et laine

Lille, 44, Rue de Béthune

Le Gérant : Jean PIOTREIX.

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens, 119, rue Réaumur, Paris.

Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 8 pages

## BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

*Cours de clôture du 9 janvier*

AVOINES. — Calmes. — Courant 16 25. — Proch. 16 50. — M.-Avril 16 40. — 4 mars 16 60. — 4 mai 16 75.

BLES. — Soutenus. — Courant 21 85. — Proch. 22 05. — M.-Avril 22 20. — 4 mars 22 25. — 4 mai 22 50.

LIN. — Calme. — Courant 63 00. — Proch. 61 50. — M.-Avril 57 25. — 4 mai 57 00. — 4 dern. 55 50.

COLZA. — Calme. — Cour. 53 00. — Proch. 53 75. — M.-Av. 54 00. — 4 mai 54 50. — 4 dern. 55 00.

SEIGLES. — Lourds. — Courant 16 25. — Proch. 16 25. — M.-Avril 16 50. — 4 mars 16 50. — 4 mai 16 50.

FARINES. — Soutenues. — Courant 28 75. — Proch. 28 95. — M.-Avril 29 25. — 4 mars 29 25. — 4 mai 29 30.

SUCRES. — Calmes. — Courant 25 37. — Proch. 25 62. — 4 mars 26 12. — 4 mai 28 62. — 4 oct. 28 37.

ALCOOLS. — Fermes. — Cour. 44 00. — Proch. 44 25. — M.-Av. 44 75. — 4 mai 45 00. — 4 dern. 49 00. — Stock, 11.700.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

*Roubaix*, 9. — On a coté, ce matin, en Bourse : 5 05 janvier ; 5 05 février ; 5 05 mars ; 5 05 avril ; 5 05 mai ; 5 07 juin ; 5 10 juillet ; 5 07 août ; 5 10 septembre ; 5 10 octobre ; 5 10 novembre ; 5 10 décembre.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : 5.000 sur février à 5 05 ; 10.000 sur septembre à 5 10 ; 10.000 sur octobre à 5 10. — Total, 25.000 kilos.

BYRRH VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA Le plus Hygiénique des Apéritifs EXIGER LA BOUTEILLE D'ORIGINE

## TIRAGE FINANCIER

BRUXELLES-MARITIME

*Emprunt de 1897*

175 obligations remboursables à partir du 1er juillet 1903

Les primes sont échues aux numéros suivants :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Série 2624 n° 25 | remboursable par fr. | | 150.000 |
| Série 7329 n° 9 | » | » | 1.000 |
| Série 5725 n° 9 | » | » | 500 |
| Série 6300 n° 17 | » | » | 250 |
| Série 13266 n° 1 | » | » | 250 |

Les numéros suivants sont remboursables chacun par 125 francs :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Série 2624 n° 4 | Série 5725 n° 18 | Série 13266 n° 24 |
| » 4916 » 4 | » 7329 » 24 | » 2624 » 24 |
| » 5428 » 24 | » 13266 » 19 | » 5428 » 7 |
| » 7329 » 16 | » 2624 » 23 | » 6300 » 20 |
| » 13266 » 15 | » 4916 » 21 | » 13266 » 9 |
| » 2624 » 1 | » 6300 » 19 | » 13266 » 25 |
| » 4916 » 5 | » 13266 » 5 | |

Les séries suivantes sont remboursables au pair, soit 110 fr. :

2624 — 4916 — 5428 — 5725 — 6300 — 7329 — 13266.

## BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

*Paris, 9 janvier 1903.*

La séance d'aujourd'hui marque un temps d'arrêt dans la marche des cours. On se repose après l'étape de hausse parcourue depuis trois semaines et le besoin de souffler se fait sentir. Quelques réalisations sur certains compartiments sont également compréhensibles mais à tout prendre on peut déclarer que le fond de notre marché reste en tous points excellent.

En vue de l'allure de la cote par la suite, bien des valeurs sont intéressantes à observer et l'on fera bien de profiter des journées de défaillance pour y entrer. Nous allons citer celles qui dans ce cas nous semblent susceptibles de mériter une attention particulière.

Nous commencerons par la *Banque de France* qui verra ses bénéfices augmenter sensiblement avec toutes les opérations accessoires qui précèdent et suivent un emprunt national. Or on sait que cette question d'emprunt est à l'ordre du jour et semble devoir éclore dans le premier trimestre de cette année. Pour raisons analogues et aussi par l'opération elle-même de l'emprunt nos établissements de crédit peuvent aussi espérer une avance de leurs cours. On sait que d'ordinaire le *Crédit Lyonnais* et la *Banque de Paris* fournissent un chiffre important de souscriptions.

Le *Suez* nous paraît aussi intéressant à surveiller.

La marche des affaires commerciales avec l'Orient prend beaucoup d'extension et la perspective de transports supplémentaires pour la construction de voies ferrées et matériel roulant est aussi à considérer. On peut compter que le dividende du 125 francs est assuré et dans quelques années il sera sans doute augmenté.

Dans le groupe *Rentes étrangères* l'avance est encore possible sur l'*Italien* en vue de faire prendre le 3 1/2, sur le *Turc* à cause des projets en cours, sur l'*Extérieure* à cause de la question du change et sur le *Portugais* où le paiement en or sur la nouvelle base est assuré.

Sur un terrain plus spéculatif nous citerons encore le *Rio Tinto*, mais pour un temps limité.

Malgré le vote du Conseil général de la Seine faisant en partie droit aux réclamations de l'*Est* et *Ouest Parisien*, ces valeurs ne se ressaisissent guère. Il est vrai que préalablement au vote, M. *Caplain* avait fait admettre deux articles lui permettant de revenir dans six mois sur la question.

Les Valeurs de l'*Afrique du Sud* n'échappent pas à la tendance générale. En cas d'accentuation du recul, ceux qui n'ont pas profité du premier mouvement que nous leur avions annoncé pourront se dédommager.

BOURSE DE BRUXELLES

*Bruxelles, 9 janvier 1903.*

Le marché des *Charbonnages* reprend tout à fait le dessus et attire de nouveau à lui la grande majorité des ordres. La comparaison des cours avec ceux d'hier telle qu'on peut la faire rapidement avec notre tableau ci-dessous permettra de juger de l'importance de l'avance de plusieurs rubriques du compartiment charbonnages.

Tout en se montrant moins actives les valeurs *métallurgiques* ont un courant d'affaires suffisant et *Ougrée* que nous citons plusieurs fois recommandée est assez recherchée.

BOURSE DE LILLE

*Lille, 9 janvier, 1903.*

Tout en restant ferme on sent que le marché a besoin de consolider son avance acquise. On ne saurait conseiller d'acheter maintenant car on aura probablement l'occasion d'entrer plus bas dans la plupart des valeurs. Quelques titres sont d'ailleurs déjà très bien payés aux cours actuels. *Marly* remonte par spéculation pure.

## BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 9 Janvier 1903

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etats

| | Ouvert. | Clôture |
|---|---|---|
| 3 0/0 | 100 22 | 100 22 |
| 3 0/0 amortissable | .. .. | .. .. |
| Italien | 102 40 | 102 20 |
| Russe Consolidé 4 0/0 | .. .. | .. .. |
| Russe 3 0/0 | .. .. | 72 85 |
| Argentin 1896 | .. .. | 74 05 |
| Argentin 1900 | .. .. | 79 .. |
| Serbe | 76 95 | 76 80 |
| Brésil 5 0/0 | 59 90 | 60 00 |
| Brésil 4 0/0 | 87 95 | 87 82 |
| Rat. Espagne 4 0/0 | 81 50 | 81 45 |
| Portugais 3 0/0 | .. .. | 58 25 |
| Turc, série B | 22 40 | 22 25 |
| Turc, série C | 29 65 | 29 65 |
| Turc, série D | 122 50 | 122 25 |
| Lots Turcs | .. .. | .. .. |
| Bulgare | .. .. | .. .. |

Etablissements de Crédits

| | | |
|---|---|---|
| Banque de France | 1083 .. | 1075 .. |
| Banq. Paris et Pays-Bas | .. .. | 594 .. |
| Comptoir nat. Escompte | 745 .. | 740 .. |
| Crédit Foncier | 1095 .. | 1092 .. |
| Crédit Lyonnais | .. .. | .. .. |
| Société Générale | .. .. | .. .. |
| Banq. fr. Comm. et Ind. | .. .. | .. .. |
| Société franç. Mines d'or | 133 .. | 130 .. |
| Robinson Bank | 596 .. | 596 .. |
| Banque Ottomane | .. .. | .. .. |
| Banque Imp. Autrich. | .. .. | .. .. |

Chemins de fer. — Transports. — Actions

| | | |
|---|---|---|
| Est | .. .. | 962 .. |
| P.-L.-M. | .. .. | .. .. |
| Midi | .. .. | .. .. |
| Nord | 1860 .. | 1855 .. |
| Orléans | .. .. | 1522 .. |
| Ouest | .. .. | .. .. |
| Métropolitain | 607 .. | 606 .. |
| Omnibus | 682 .. | 680 .. |
| Wagons-Lits | 967 .. | 957 .. |
| Traction | 18 .. | 17 50 |
| Thomson Houston | 628 .. | 623 .. |
| Est Parisien | 113 .. | 110 .. |
| Industrie Electrique | .. .. | 208 .. |
| Lombards | .. .. | .. .. |
| Méridionaux Italiens | .. .. | 678 .. |
| Nord Espagne | 211 .. | 210 .. |
| Saragosse | 352 .. | 349 .. |
| Andalous | .. .. | .. .. |

Valeurs Industrielles

| | | |
|---|---|---|
| Suez | 3875 .. | 3874 .. |
| Dynamite Centrale | 562 .. | 563 .. |
| Gaz Parisien | 808 .. | 800 .. |
| Métaux | .. .. | .. .. |
| Sels remmes | .. .. | 450 .. |
| Sosnowice | 1647 .. | 1649 .. |
| Fives-Lille | .. .. | .. .. |
| Sucreries Fives-Lille | .. .. | .. .. |
| Tabacs Ottomans | .. .. | .. .. |
| Kertch | 42 75 | 44 .. |
| Brissak | 296 .. | 297 .. |
| Malfidano | .. .. | 236 .. |
| Tharsis | 104 50 | 106 .. |
| Rio-Tinto | 1077 .. | 1075 .. |
| Laurium Grec | .. .. | .. .. |

Valeurs Sud-Africaines

| | | |
|---|---|---|
| Chartered | 92 75 | 91 .. |
| Cape Copper | 65 .. | 64 25 |
| Goldfields | 206 .. | 202 50 |
| De Beers | 572 .. | 565 .. |
| Rand Rand | 214 .. | 210 .. |
| Ferreira | 615 .. | 610 .. |
| Goldenhuis Estate | 178 .. | 176 50 |
| Goerz | 83 50 | 82 25 |
| Nianchaca | 89 .. | 88 1/2 |
| Mozambique | 42 50 | 42 .. |
| Rand Mines | 286 50 | 280 .. |
| Randfontein | 84 .. | 84 .. |
| Robinson Gold | 295 .. | 294 50 |
| Dynamite-Transvaal | .. .. | .. .. |

Emprunts de Villes et Obligations

| | Précéd. Clôture | Cours du jour |
|---|---|---|
| Ville de Paris 1865 4 0/0 | 569 .. | 568 25 |
| — 1869 3 0/0 | 449 .. | 456 .. |
| — 1871 3 0/0 | 408 75 | 409 .. |
| — 1875 4 0/0 | 569 75 | 570 .. |
| — 1892 2 1/2 | 384 .. | 384 .. |
| — 1892 2 0/0 | 416 50 | 414 50 |
| — 1899 2 0/0 | .. .. | .. .. |
| Rombaix-Tourcoing | .. .. | .. .. |
| Amiens | 117 50 | 120 .. |
| Lyon | 102 50 | 102 50 |
| Marseille | 410 .. | 410 .. |
| Bordeaux | 519 .. | .. .. |
| Lille 3 0/0 | 120 75 | .. .. |
| Crédit Foncier, tous gages | 50 50 | 50 .. |
| — 50 0/0 | 450 .. | 457 50 |
| Communales 1879 | 505 .. | 504 50 |
| — 1880 | 408 50 | 409 .. |
| — 1884 | 472 50 | 474 .. |
| — 1888 | 480 .. | 479 25 |
| — 1889 | 504 75 | 507 .. |
| Foncières 1879 | 458 50 | 453 75 |
| — 1883 | 483 .. | 483 .. |
| — 1886 | 482 .. | 484 .. |
| — 1887 | 498 .. | 498 50 |
| Ch. de fer Nord 3 0/0 ancien | 478 .. | 477 50 |
| — 3 0/0 nouveau | 434 50 | 432 25 |
| — 2 1/2 | 464 50 | 464 25 |
| Est 3 0/0 ancien | 468 .. | 467 50 |
| — 3 0/0 nouveau | 419 25 | 417 25 |
| — 2 1/2 | 461 75 | 462 50 |
| Ouest 3 0/0 ancien | 466 50 | 464 75 |
| — 3 0/0 nouveau | 419 .. | 420 .. |
| — 2 1/2 | 461 25 | 462 .. |
| P.-L.-M. 3 0/0 ancien | 466 50 | 467 75 |
| — 3 0/0 nouveau | 420 50 | 420 50 |
| — 2 1/2 | 466 .. | 466 50 |
| Orléans 3 0/0 ancien | 461 50 | 463 .. |
| — 3 0/0 nouveau | 420 50 | 439 .. |
| — 2 1/2 | 450 50 | 450 .. |
| Bône-Guelma | 460 .. | 461 75 |
| Est Algérien | 456 .. | 458 .. |
| Ouest Algérien | 454 .. | .. .. |
| Départements 3 0/0 | 448 .. | 448 .. |
| Economiques 3 0/0 | 434 50 | 432 50 |
| Sud France 3 0/0 | 291 .. | 291 .. |
| Andalous 3 0/0 1re série | 291 .. | 291 50 |
| — 3 0/0 2e série | 347 .. | 347 .. |
| Nord Esp. 3 0/0 1er hyp. | 342 .. | 342 .. |
| — 3 0/0 3e — | 339 50 | 337 50 |
| Saragosse 3 0/0 1re hyp. | 388 .. | 388 .. |
| — 3e — | 309 .. | 304 .. |
| Asturies 1re hypoth. | .. .. | .. .. |
| — 2e — | .. .. | .. .. |
| Pampelune 3 0/0 | 231 .. | 230 .. |
| Andalous, ass. 1re hyp. | 473 .. | 474 .. |
| — nouv. 1re hyp. | 467 .. | 465 .. |
| Lombards | 510 .. | 510 50 |
| Wagons-Lits | 484 .. | 483 .. |
| Rios 5 0/0 | 647 .. | 646 .. |
| Suez 3 0/0 | 496 .. | 496 .. |
| Panama 5 0/0 | 57 25 | 57 .. |
| — 3 0/0 | 39 .. | 39 .. |
| — 4 0/0 | 43 50 | 43 .. |
| Panama 1re série | 70 50 | 70 50 |
| — 2e série | 65 75 | 64 75 |
| — 3e série | 139 .. | 140 .. |
| Panama à lots (Reos) | .. .. | .. .. |

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

| | Précédt Clôture | Cours du jour |
|---|---|---|
| Rente Belge 3 0/0 | 99 80 | 99 80 |
| Ville d'Anvers 1887 | 109 .. | 109 3/4 |
| Ville de Bruxelles 1896 | 109 1/4 | 109 1/4 |
| Ville de Gand 1895 | 94 75 | 94 3/4 |
| Lots Congo | 86 25 | 86 1/4 |

Métallurgie

| | | |
|---|---|---|
| Brissak | 296 .. | .. .. |
| Cockerill | 1715 .. | 1720 .. |
| Ougrée | 1075 .. | 1080 .. |
| Serrebrück | 1560 .. | 1560 .. |
| Dnièprovienne | 1802 .. | 1802 .. |
| Métallurg. Russo-Belge | 1612 .. | 1615 .. |

Zincs

| | | |
|---|---|---|
| Asturienne | 4880 .. | 4880 .. |
| Nébida | 830 .. | .. .. |
| Nouvelle Montagne | .. .. | .. .. |
| Vieille Montagne | 687 .. | .. .. |
| Silésie | .. .. | 685 .. |

Valeurs de Tractions

| | | |
|---|---|---|
| Tramways de Lille | .. .. | 245 .. |
| Métropolitain | 604 .. | 606 .. |
| Parisienne Bruxelloise | .. .. | .. .. |

Charbonnages

| | | |
|---|---|---|
| Andersion | 891 .. | 890 .. |
| Berwinert | 238 .. | 237 .. |
| Bois d'Avroy | 480 .. | 485 .. |
| Charleroi à Dour | 1000 .. | .. .. |
| Chimay | 225 .. | 225 .. |
| Espérance et Bon Marc. | 230 .. | .. .. |
| Fontaine-l'Evêque | 1020 .. | 17 .. |
| Forchies | 1100 .. | .. .. |
| Grand Bac | 1100 .. | .. .. |
| Grande Machine à feu | .. .. | .. .. |
| Horloz | 1185 .. | 1185 .. |
| Houssière (